

Aide commentaire d'arrêt

Par Gladou972, le 22/03/2014 à 02:31

Bonjour, j'ai un commentaire d'arrêt à rendre mais j'ai du mal à dégager mes deux parties. Je pense axer mon I sur la fondement applicable au vol dans la cas du dépôt hotelier mais en II gros vide... Pourriez me mettre sur la voie, donner vos suggestions svp? merci d'avance

"Attendu que pour débouter de leurs demandes, l'arrêt retient que le parc de stationnement où était garé le véhicule de M.X appartient à l'hôtel mais n'est pas clos et est ouvert sur la voie publique de sorte qu'il ne peut être considéré que l'hôtelier en a la jouissance privative au sens de l'article 1954 du code civil". Cass civ 1ere, 29 septembre 2004.